



Notion de centralité et questions de représentativité. Le programme “ArScAn -Archéologie du Bassin parisien ”

Patrice Brun

► To cite this version:

Patrice Brun. Notion de centralité et questions de représentativité. Le programme “ArScAn - Archéologie du Bassin parisien ”. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2009, IX, pp.215-220. hal-02264046

HAL Id: hal-02264046

<https://hal.science/hal-02264046>

Submitted on 6 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Notion de centralité et questions de représentativité. Le programme «ArScAn - Archéologie du Bassin parisien »

Patrice BRUN

(ArScAn – Protohistoire européenne et ArScAn – Archéologie du Bassin Parisien)

(patrice.brun@mae.u-paris10.fr)

Le nom même de Bassin parisien implique la notion de centralité. Ce n'est pas un hasard s'il porte le nom de la capitale française située de surcroît au centre géographique du bassin sédimentaire. Derrière la question de la centralité parisienne, si souvent rebattue, se pose celle, beaucoup plus générale, de la centralité tout court que l'archéologie permet dorénavant d'aborder depuis ses origines. L'archéologie n'en a la possibilité que depuis peu, car il s'agit d'une notion dont l'étude exige un échantillon représentatif de sites. Ce sont, plus précisément, les opérations d'archéologie préventive qui ont fourni l'abondant corpus indispensable à cette fin, car elles seules offrent les moyens d'explorer exhaustivement les vestiges matériels sur de très grandes surfaces.

LE CADRE D'ÉTUDE

Le programme « Archéologie du Bassin parisien » de l'UMR ArScAn de Nanterre a pour objectif l'étude sur le long terme, c'est-à-dire du Paléolithique à nos jours, d'un espace exceptionnel ; l'un des rares ensembles géographiques doté d'une unité physique, historique et économique

aussi remarquable, selon Damette et Scheibling¹. Chacun connaît bien sa géologie dont la forme évoque une pile d'assiettes sédimentaires d'un diamètre de plus en plus réduit de la base au sommet. Chacun sait aussi que la première ville de France par la taille et la fonction politique, s'est développée en son centre. À la question du comment et du pourquoi de ce développement, on a longtemps proposé une réponse de nature plutôt déterministe, mettant en avant la combinaison des conditions environnementales indéniablement favorables et de la volonté politique d'un État exceptionnellement centralisé.

Le Bassin parisien est, de fait, à peu près circulaire, sauf le long de sa côte maritime. Il s'inscrit globalement dans un cercle de 250 km de rayon environ. Nous évitons, toutefois, soigneusement les habituelles discussions sans fins sur les limites précises de la zone. Nous adoptons, au cas par cas, des limites modulables en fonction des questions posées. Pour traiter des différents types de centralités, la géographie humaine nous a fourni des outils théoriques d'une grande pertinence, fondés sur le rôle plus ou moins accentué de la distance, et sur la présence ou non

1 - Damette et Scheibling 1992.

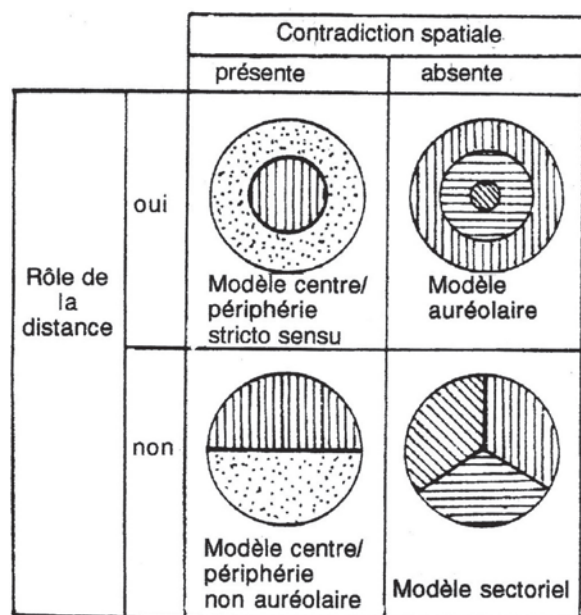


Fig. 1 : Les quatre modèles de divisions régionales, d'apr. Grataloup 1993.

d'une contradiction spatiale entre le centre et la périphérie². Ces critères permettent de distinguer quatre modèles de divisions régionales (Fig. 1) :

- le modèle centre/périphérie stricto sensu ;
- le modèle centre/périphérie non auréolaire ;
- le modèle auréolaire ;
- le modèle sectoriel.

Il est étonnant de constater que pendant la pré- et protohistoire, les entités culturelles individualisables tendent à se partager le Bassin parisien de manière sectorielle ; les limites passant non loin du centre géographique, selon des orientations variées. C'est le cas, par exemple, vers 4000 av. J.-C., au Néolithique moyen, vers 2500 av. J.-C., au Néolithique final, entre 1350-1150 av. J.-C., et, en somme, pendant tout le Bronze final, ou encore en 51 av. J.-C. à la fin de l'âge du Fer.

2 - Grataloup 1993.

LA CENTRALITÉ PARISIENNE, MAIS D'ABORD LA CENTRALITÉ TOUT COURT

Cette archéologie de la centralité, qui constitue notre objectif, nécessite l'étude de tous les types de concentrations humaines, depuis les regroupements saisonniers du paléolithique, jusqu'à la conurbation actuelle. Nous retenons la définition suivante de la centralité : *il s'agit certes, au sens strict, de la position centrale d'un lieu dans l'espace, mais, dans un sens plus large, de la capacité de polarisation de l'espace et d'attractivité d'un lieu ou d'une aire qui concentre acteurs, fonctions et objets de société*³. Cette définition élargie, résolument fonctionnelle et sociale, diffère de manière fondamentale, des conceptions binaires habituelles, relevant soit d'un déterminisme traditionnel, soit d'un relativisme postmoderne. Il convient d'insister avec force sur ce point tant les préjugés se révèlent ancrés chez la plupart des chercheurs.

Il ne fait guère de doute que la centralité constitue un tropisme récurrent pour l'humanité. Dès le paléolithique, nous reconnaissons l'existence de camps de base, de lieux de réunion pour plusieurs communautés de chasseurs-collecteurs. La néolithisation a, bien entendu, rendu plus faciles la mise en place et le maintien de tels rassemblements. Il est vrai que la concentration résout des problèmes de contraintes énergétiques (économies d'échelle), cognitives (diversité stimulante et enrichissante) et communicationnelles (transmission accélérée et redondante). Il faut néanmoins, préciser que selon les lieux, les ressources locales, ou bien les moyens disponibles pour les exploiter et les stocker, facilitent ou, au contraire, gênent la tendance à la concentration, par conséquent à la centralité. Ajoutons que, selon les sociétés, leur

3 - Dematteis 2003.

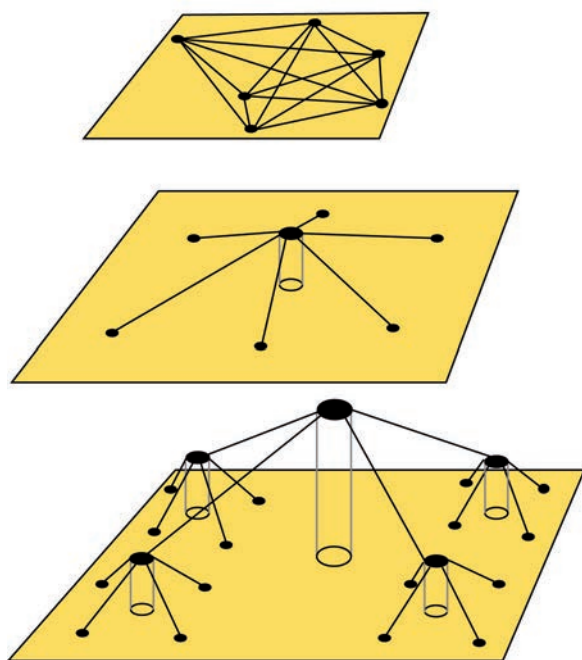


Fig. 2 : Les types de réseaux ; en haut : réseau à liaisons directes, au milieu : réseau centralisé, en bas : réseau hiérarchisé, d'apr. Claval 1980.

histoire ou leur culture, ce tropisme se trouve encouragé, ou, à l'inverse endigué, voire même dévalorisé. Le cas du nord-ouest européen s'avère, d'ailleurs emblématique à cet égard. Les sociétés de cette zone ont visiblement, en effet, rencontré de durables difficultés, pour entretenir de fortes concentrations de populations ; ce qui a peut-être engendré un refus plus ou moins conscient, inscrit longtemps dans leurs traditions. L'habitat y est, en effet, resté fondamentalement dispersé.

LES MOYENS D'ÉTUDE

Les moyens dont nous disposons pour étudier les diverses formes de centralité sont les méthodes de la géographie humaine et les échantillons représentatifs de l'archéologie des grandes surfaces. Les outils de la géographie permettent de caractériser efficacement les relations entre

la localisation des établissements et celle des ressources. Les types de répartitions peuvent varier considérablement en fonction d'une ressource de plus en plus localisée, selon qu'elles se trouvent également dispersées, localement contrastées (sols riches), disposées de façon linéaire (rivière ou filon), ou bien concentrée (puits, mine)⁴. Parmi les types de réseaux (Fig. 2), il est commode de distinguer les réseaux à liaisons directes, les réseaux centralisés et les réseaux hiérarchisés⁵.

Lorsque les opérations d'archéologie préventives ont pu faire l'objet de recherches coordonnées sur le long terme, des connaissances radicalement nouvelles ont été acquises. Nous en avons un très bel exemple avec le programme d'étude archéologique conduit sur le plateau d'Aldenhoven, dans la Rhur, où nos collègues allemands ont mis en évidence une évolution des déplacements cycliques des fermes, de plus en plus rapide et de plus en plus rapprochée. En d'autres termes, les fermes, ces établissements de petit module qui forment la trame de base de l'occupation de l'espace dans le nord-ouest de l'Europe, connaissent une mobilité cyclique à l'intérieur de la même aire d'approvisionnement (le finage), avec un déplacement à chaque génération humaine ; mais la mobilité se réduit dans l'espace, surtout à partir du III^e s. av. J.-C.⁶ (Fig. 3). Ce phénomène annonce clairement la formation d'agglomérations, puis de villes, durant les deux siècles suivants. Bien que dispersé, l'habitat laisse deviner l'existence de réseaux centralisés dès le Bronze final (1350-800 av. J.-C.). Ces réseaux sont de divers types. Le plus connu est celui où un groupe de fermes possède à sa tête un site de hauteur fortifié. Ailleurs, la tête de réseau est un village ouvert. À l'ouest

4 - Haggett 1965.

5 - Claval 1980.

6 - Simons 1989.

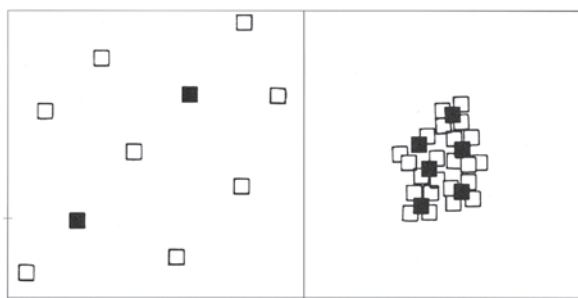


Fig. 3 : La mobilité cyclique des fermes sur le plateau d'Aldenhoven (Allemagne), à l'intérieur de la même aire d'approvisionnement ou finage, avec un déplacement à chaque génération humaine (à gauche), mais qui se concentre à partir du IIIe s. av. J.-C., d'apr. Simons 1989.

du Bassin parisien, comme outre-Manche, on a reconnu depuis peu la présence de *ring forts*, c'est-à-dire de grosses fermes à forte palissade, des sortes de manoirs installés sur les basses terres alluviales et qui ont rempli la même fonction centralisatrice. Enfin, la tête de réseau pouvait très bien être, plus simplement, une ferme dépourvue d'enceinte, mais plus spacieuse et où siégeait un potentat local ; cette configuration apparaît en particulier sur des secteurs de plateau ayant fait l'objet d'essartages⁷.

LA REPRÉSENTATIVITÉ

Ces connaissances nouvelles reposent sur la récurrence des observations obtenues sur de vastes décapages. Ces moyens offrent une plus grande fiabilité des interprétations. Les biais, susceptibles d'affecter la représentativité des données enregistrées, sont dorénavant correctement identifiés. Il convient néanmoins d'apporter une précision à cet égard. Bien qu'abondantes, les données obtenues sur les opérations de très grandes surfaces ne suffisent pas encore pour les quantifier,

de manière à pondérer les résultats et, ainsi, tenter de les modéliser pour prédire la présence de vestiges archéologiques. Même si la Carte archéologique nationale permettait de restituer de manière fiable, c'est-à-dire sans les erreurs de localisation, de datation et de caractérisation des sites qui sont très nombreuses, le corpus des sites connus ne serait aucunement représentatif de la réalité, non seulement historique, mais aussi archéologique. La réalité historique stricte est, bien entendu, hors de portée puisque certaines activités n'ont laissé aucune trace au sol et, parmi les traces initiales, certaines ont été complètement effacées. La réalité archéologique, elle-même, n'est que très imparfaitement enregistrée, puisque, d'une part, nombre de travaux destructeurs ne font l'objet d'aucune surveillance et, d'autre part, les vestiges mis au jour par les archéologues ne sont pas suffisamment compris, donc relevés de manière à être exploitable ultérieurement.

Les fouilles de très grandes surfaces ont fourni des plans d'établissements appréhendés dans leur intégralité. Il s'agit d'établissements de différentes natures, petits ou moyens, ouverts ou enclos. Il convient toutefois de noter que, même sur ces fouilles où des décapages intégraux ont été réalisés, les ensembles les plus évidents ont été privilégiés : groupes denses de structures ou enclos fossoyés. De la sorte, le niveau de base de l'occupation humaine dans la plupart des régions et pour la plupart des périodes se trouve largement sous-estimé.

Ces fouilles très vastes ont parfois mis au jour des réseaux de sites synchrones. Aucun de ces réseaux n'est complet, mais les larges secteurs qui en ont été découverts ont profondément modifié nos connaissances. Non seulement, ces informations sont indispensables pour mieux saisir l'organisation de ces sociétés, mais elles le sont aussi pour approcher des variables sociologiques

⁷ - Brun 1999.

et historiques aussi fondamentales que la démographie. Ces réseaux locaux nous aident à esquisser un tableau général de sociétés nettement moins simples et primitives que ce que suggérerait la connaissance de quelques sites dépourvus de contexte local et dont le degré d'érosion était largement sous-estimé. Les larges portions d'espaces qui ont pu être étudiées nous offrent, de plus, les moyens de suivre les transformations de ces réseaux locaux sur la très longue durée.

De tels résultats ne peuvent être obtenus, comme on vient de le voir, que par la mise en œuvre de programmes de fouilles systématiques à l'échelle microrégionale. Cette échelle d'observation, déjà difficile à pratiquer pour des raisons de logistique, n'est, toutefois, pas en mesure de saisir les entités politiques supralocales. Ainsi, le programme des fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne, bien que très vaste pour un programme de ce type, demeure lui-même spatialement trop réduit pour caractériser des entités sociales comme des chefferies simples, par exemple. Celles-ci correspondent le plus souvent à des espaces de vingt à trente kilomètres de rayon en terrain plat, c'est-à-dire une journée de marche aller et retour. Pour y parvenir, il faudrait travailler dans un cadre plus large d'environ 120 km de côté. C'est pourquoi, nous préconisons d'échantillonner les échelles d'observation en coordonnant les observations de plusieurs équipes sur des « fenêtres » de dimension croissante. Nous envisageons quatre seuils scalaires permettant d'appréhender quatre réalités sociales universelles⁸ :

- l'aire d'approvisionnement local ou finage correspondant à l'échelle locale, soit 12 x 12 km environ ;
- le territoire régional correspondant à l'échelle régionale, soit 60 x 60 km environ ;
- le groupement de territoires régionaux

correspondant à l'échelle interrégionale, soit 120 x 120 km environ ;

- le Bassin parisien dans son entier, qui correspond à l'échelle zonale, soit 500 x 500 km environ, mais qui n'a jamais constitué une échelle d'intégration politique ; il s'agit, néanmoins, d'une échelle adéquate pour comparer les entités plus petites entre-elles et mesurer l'incidence des contrastes environnementaux sur les formations sociales.

PERSPECTIVES

Nos perspectives s'écartent résolument des idées reçues à propos de la centralité. Nous partons du principe que même une organisation dispersée suppose de la centralité, selon la définition large citée plus haut, c'est-à-dire en termes de gisements ou de lieux de partage des ressources matérielles ou immatérielles. Dans le Bassin parisien, les contraintes sont faibles en matière de ressources, plutôt liées aux facilités de communication et de transport, notamment grâce à son réseau hydrographique. Tant du point de vue géographique qu'historique, notre zone représente, par conséquent, un espace particulièrement favorable à la compréhension d'un phénomène social aussi fondamental.

BIBLIOGRAPHIE

- BRUN P. 1999. L'habitat : prisme déformant de la société protohistorique. In : BRAEMER F., CLEUZIOU S., COUDART A. (dir.) *Habitat et société*, XIX^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes : 339-352. Antibes : Éditions APDCA.
- BRUN P., KARLIN C. (avec la collab. de AUBRY L., AUDOUZE F., CHARTIER M., COSTA L., COUBRAY S., DERIEUX D., DUBOULOZ J., JAULNEAU C., JULIEN M., LAUBENHEIMER

8 - Brun et Karlin 2005.

- F., LOUVET J., MARLIÈRE É., OLIVE M., OUZOULIAS P., RIQUIER C., ROBERT S., RODRIGUEZ P., VANHAEREN M., Van OSSEL P.) 2005. Le programme « Archéologie du Bassin parisien » : premiers résultats. *In* : BERGER J.-F., BERTONCELLO F., BRAEMER F., DAVTIAN G., GAZENBECK M. (dir.) *Temps et espaces de l'homme en société. Analyses et modèles spatiaux en archéologie*. XXVe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes : 225-236. Antibes : Éditions APDCA.
- BRUN P., MARCIGNY C. et VANMOERKERKE J. 2006. Essai d'évaluation des opérations de grandes surfaces. *In* : BRUN P., MARCIGNY C., VANMOERKERKE J. (dir.) *Une archéologie des réseaux locaux, Dossier spécial, Les Nouvelles de l'Archéologie* : 86-96.
- CLAVAL P. 1980. *Eléments de géographie humaine*. 2^{ed}. Paris : Librairies Techniques.
- DAMETTE F., SCHEIBLING J. 1992. *Le Bassin parisien. Système productif et organisation urbaine*. Paris : Documentation française.
- DEMATTEIS G. 2003. Centralité. *In* : LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* : 139-141. Paris : Belin.
- GRATALOUP C. 1993. Le même et l'autre : renouvellement de la chorématique. Les apories du territoire, *EspacesTemps Les Cahiers* 51/52 : 143-196.
- HAGGETT P. 1965. *Locational Analysis in Human Geography*. Londres : Edward Arnold Ltd (Trad. fr. 1973. *L'analyse spatiale en géographie humaine*. Paris : Armand Colin U).
- SIMONS A. 1989. *Bronze- und eisenzeitliche Besiedlung in den Rheinischen Lössbörden*. British Archaeological Reports, international series 467. Oxford : B.A.R.